

1. NOM(S) DU CLIENT OU DU TITULAIRE(S) DE CARTE(S)		
Nom de famille	Prénom	Initiales
Nom de famille	Prénom	Initiales

2. OPTIONS RELATIVES À LA CARTE DE DÉBIT		
Limite de retraite (max. par jour) : 1 500,00 \$	Montant disponible lors du dépôt de 1 500,00 \$	Limite de carte de débit (max. quotidien que l'on autorise pour des achats avec la carte de débit) : 3 000,00 \$

3. NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL (NIP)	
<input type="checkbox"/> ENVELOPPE, écrivez le numéro de l'enveloppe:	<div style="display: flex; justify-content: space-around; height: 20px;"> </div>

4. ENTENTE

Considérant le privilège que m'accorde la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque »), ou en vertu de toute autre entente que la Banque aurait pu conclure avec un autre partenaire (le « Partenaire »), d'utiliser les services de guichets automatiques, terminaux points de vente ou autres appareils (ci-après individuellement ou collectivement les « Guichets ») auxquels la carte de débit (ou la « Carte ») me donne accès, je m'engage à respecter les conditions suivantes :

1. **Confidentialité du NIP.** Je suis responsable de la garde de ma Carte et de mon numéro d'identification personnel (« NIP »). Je m'engage à garder mon NIP confidentiel et à ne jamais le divulguer à qui que ce soit. Je dois notamment veiller à ne jamais inscrire mon NIP sur ma Carte ou sur un document facilement accessible (p. ex, sur un document gardé dans mon portefeuille ou dans mon sac à main). Je m'engage à ne pas utiliser comme NIP une série de chiffres qui puisse être facilement découverte, et particulièrement un NIP composé de tout ou d'une partie de mon nom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance ou numéro d'assurance sociale.
2. **Retrait des équipements.** La Banque ou le Partenaire peut, à sa seule discrétion et sans préavis, retirer les Guichets ou une partie d'entre eux ou annuler l'usage des Guichets sans être tenu responsable des pertes qui pourraient en résulter.
3. **Modifications à l'Entente.** La Banque peut modifier, en tout temps, les modalités et les services couverts par la présente Entente en affichant les modifications, sur son site Internet ou, lorsque je reçois un relevé, par avis écrit ou électronique. Ces modifications entreront en vigueur dix (10) jours après le début de l'affichage ou de la date de l'avis. L'utilisation de ma Carte après la date d'effet d'une modification constitue un consentement de ma part aux modifications apportées à l'Entente.
4. **Résiliation de l'Entente.** La Banque peut, sans préavis annuler l'usage de ma Carte ou réduire les avantages liés à celle-ci (ex : limite de retrait, montant disponible sur dépôt, etc.) si je contreviens aux obligations prévues dans cette Entente. Dans les autres cas, la Banque peut retenir ou rappeler ma Carte en tout temps au moyen d'un avis écrit.
5. **Autorisation à percevoir les frais.** Je permets à la Banque de percevoir directement à partir de mon compte les frais de services pour l'utilisation de la Carte ou d'un Guichet. Veuillez vous référer à la *Déclaration sur le coût d'emprunt en ce qui concerne la marge de crédit* pour connaître tous les frais et les charges applicables.
6. **Refus d'honorer.** Je dégage la Banque de toute responsabilité dans le cas où ma Carte ne serait pas honorée, quels que soient les motifs de refus du marchand à qui elle est présentée en paiement.
7. **Instructions.** Toute transaction effectuée à un Guichet sera portée au débit ou au crédit de mon compte selon mes instructions au moment de la transaction. Le relevé d'opération produit et délivré par le Guichet constitue mes instructions écrites.
8. **Preuve des transactions.** Je reconnais que le contenu des enveloppes utilisées pour effectuer une transaction est sujet à la vérification et à l'acceptation de la Banque.
9. **Heure des transactions.** Toutes les transactions effectuées avant 20 h 45 (heure de l'Est) seront inscrites le jour même. Les transactions effectuées à cette heure là seront inscrites le lendemain.
10. **Découverts.** Je ne peux effectuer aucun retrait, virement de fonds ou paiement dont le montant excéderait le solde créditeur de mon compte, à moins d'avoir préalablement conclu avec la Banque une entente à ce sujet.
11. **Limite quotidienne de retrait.** Je ne peux, par Guichet, retirer chaque jour plus que le montant limite établi par la Banque ou tout montant mentionné sous la rubrique « Options relatives à la carte de débit ».
12. **Retraits avant vérification.** Tout montant déposé par Guichet à mon compte ne peut être retiré avant qu'il n'ait été vérifié par la Banque à l'exception du montant disponible sur dépôt tel que précisé sous la rubrique « Options relatives à la carte de débit ». Avant une telle vérification, le montant maximum que je pourrai retirer sera le moins élevé entre le montant du dépôt ou le montant limite disponible sur dépôt.
13. **Politique en matière de retenues de fonds sur chèques/effets.** J'accepte que la Banque procède à la retenue des fonds de tout effet de commerce déposé dans mon Compte conformément à la Politique en matière de retenues de fonds sur chèques/effets de la Banque, laquelle est accessible à b2bbanque.com.
14. **Preuve des transactions.** Les relevés et les registres de la Banque portant sur les opérations d'un Guichet et sur la vérification du contenu des enveloppes insérées dans un Guichet feront preuve des transactions effectuées.
15. **Instructions et directives.** Je dois utiliser la Carte et les Guichets conformément aux instructions et aux directives de la Banque. La Banque ne pourra être tenue responsable des retards, des dommages ou des inconvénients causés par le défaut de fonctionnement de ma Carte ou d'un Guichet.
16. **Usage.** Sauf l'exception prévue à l'article 18, l'usage des Guichets ou de la Carte est entièrement à mes risques et la Banque ou le Partenaire n'est aucunement responsable des accidents, agressions, vols, pertes ou dommages que je pourrais subir lors de l'utilisation d'un Guichet, que ce guichet soit situé ou non dans un endroit appartenant à la Banque.
17. **Perte ou vol.** Je dois avertir la Banque, sans délai, de la perte ou du vol de ma Carte ou si je soupçonne qu'une autre personne connaît mon NIP, utilise ma Carte ou le numéro sur ma carte, en contactant le Centre Télébancaire de la Banque Laurentienne au 514-252-1846 à Montréal ou le 1-800-252-1846 ailleurs au Canada, 24 heures par jour, 7 jours sur 7.
18. **Responsabilité du titulaire.** Cette section s'applique à toutes les pertes se produisant aux Guichets.
 - A) **Pleine responsabilité :** Je reconnais être responsable de toutes les opérations effectuées avec mon autorisation, des transactions résultant d'une erreur à l'entrée de données lorsque j'utilise des Guichets, si je fais des dépôts frauduleux ou sans valeur ou lorsque je contribue involontairement à une utilisation non autorisée et que je ne collabore pas ultérieurement avec la Banque ou un autre corps d'enquête.
 - B) **Responsabilité limitée :** Je suis responsable des pertes jusqu'à ma limite de retrait quotidienne chaque jour où des pertes se produisent et lorsque je contribue à une utilisation non autorisée de ma Carte, par exemple lorsque je ne respecte pas les engagements des articles 1 et 17. Je peux cependant être responsable pour les pertes excédant le solde de mon compte lorsque j'ai une marge de crédit sur le compte ou si le retrait est fait suite au dépôt d'un effet frauduleux ou sans valeur.
 - C) **Aucune responsabilité :** Je ne suis pas responsable des pertes dues à des défauts techniques, celles dues aux erreurs de la Banque ou dues à tout problème de fonctionnement du système. Je ne suis pas responsable pour les pertes survenant après que j'aie avisé la Banque de la perte ou du vol de ma Carte ou que je soupçonne que quelqu'un connaît mon NIP ou lorsque la Carte est annulée. Je ne suis pas responsable des pertes attribuables à une utilisation non autorisée de ma Carte lorsque j'ai respecté les conditions des articles 1 et 17 et que les transactions menant aux pertes sont faites dans une situation indépendante de ma volonté, incluant lorsque je contribue involontairement à la situation, en autant que je collabore avec la Banque lors de toute enquête connexe.
19. **Non-responsabilité pour qualité des marchandises.** Je dégage la Banque de toute responsabilité quant à la qualité des marchandises ou à l'exécution des services obtenus au moyen de la Carte. Tout différend avec un marchand sera réglé directement entre le soussigné et ce marchand.
20. **Changements aux limites.** Sous réserve de l'acceptation de la Banque, je peux effectuer par téléphone des modifications aux montants de limites prévues aux paragraphes 11 et 12. Toutes les modifications ainsi effectuées auront la même portée juridique que si je les avais signées.
21. **Prendre contact avec la Banque concernant un problème.** Je m'engage à respecter les procédures suivantes pour signaler toute transaction non autorisée :
 - a) Si il y a un problème quelconque lors d'une transaction avec l'usage de ma carte, je vais tout d'abord essayer de résoudre le problème en composant le (514) 252-1846 à Montréal ou au 1-800-LBC-1846 pour le reste du Canada, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
 - b) Quand un problème ne peut être résolu suite à la demande initiale, j'obtiendrai auprès d'un préposé au Service à la clientèle la

brochure Processus de résolution de problèmes de B2B Banque, laquelle détaille comment soumettre toute plainte ou commentaire.

services de cartes de débit et offre un degré de protection des consommateurs similaire à celui offert par ce Code.

22. **Langues.** J'ai demandé que ce formulaire de demande et tout autre document y afférent soit rédigé en français. I have requested this application form and all other documents relating hereto to be in French.
23. **Entente.** Cette entente s'ajoute mais ne se substitue pas aux ententes et conditions régissant tous les comptes que je détiens ou pourrai détenir à la Banque.
24. **Code de pratique canadien pour les services de carte de débit.** La Banque adhère volontairement au Code de pratique canadien des

Je m'engage à respecter les obligations concernant l'Entente relative à l'utilisation d'une carte de débit dont j'ai pris connaissance et dont une copie m'a été remise ce jour par la Banque. J'utiliserai ma Carte de manière responsable et selon les modalités imposées par la présente Entente ou toute autre modalité ou condition que la Banque peut communiquer de temps à autre.

SIGNATURE DU CLIENT OU DU TITULAIRE DE CARTE

DATE

SIGNATURE DU CLIENT OU DU TITULAIRE DE CARTE

DATE